

ANNÉE 2018

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000.00 \$

En vertu de l'article 961.4 du Code municipal du Québec, la municipalité publie, sur son site Internet, au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Nom du contractant	Objet	Montant
(9252-0535 Qc Inc) Gilles Côté	Déneigement des chemins saison 2017-2018	72 112.32 \$

Nom du contractant	Objet	Montant
Groupe 132 Inc	Rapiéçage d'asphalte sur les routes municipales	36 917.11 \$

Nom du contractant	Objet	Montant
Municipalité Sainte-Perpétue	Réfection de la route des Pins	535 584.45 \$